

Force Ouvrière

Groupe AXA

24 Janvier 2007

AMBITION 2007 : RETRAIT DU VOLET SOCIAL «AMBITION 2012» !

Comme le relate le journal les Échos du 5 décembre 2006, ainsi que l'article de l'Argus des assurances du 8 décembre 2006 sur le projet Ambition 2012, François PIERSON a affirmé qu'il n'y aurait **aucune fermeture de sites**, lors de l'une des conventions « ambition 2012 », à LYON le 30 novembre dernier.

Cette annonce est la première réponse de la direction à la mobilisation de l'immense majorité des salariés d'AXA France qui ont exprimé leur refus de subir de nouvelles dégradations de leurs conditions de travail et de vie, quel que soit le site, **exprimé par les pétitions des salariés de Montauban et Tivoli exigeant le maintien de tous les sites et de tous les emplois existants sur ces mêmes sites.**

Parce que les écrits restent et les paroles s'envolent, Monsieur de Castries, Président du directoire d'AXA, se doit de confirmer, par écrit, l'engagement pris par Monsieur Pierson. C'est l'objet de la lettre que FO lui a adressée le 8 décembre 2006.

Mais ambition 2012, projet global, c'est aussi des externalisations, des délocalisations, des suppressions d'emplois et le refus de remplacer tous les départs.

Or, depuis juin 2006, toutes les initiatives de pétition locale ou nationale prises par les salariés et les Organisations Syndicales expriment une seule exigence de la part de tous les salariés : *le retrait du volet social du projet Ambition 2012 qui n'est ni amendable, ni négociable.*

Pourquoi tous les salariés exigent :

❖ Aucune suppression d'emploi, aucune délocalisation, aucune externalisation !

- Parce que 1 500 emplois délocalisés, ce sont 1 500 emplois supprimés en France qui viendront s'ajouter à la suppression de centaines de milliers d'autres.
- Parce que tout emploi supprimé est un emploi en moins pour nos enfants,
- Parce que tout emploi perdu est une cotisation en moins pour nos régimes de Sécurité Sociale, de Prévoyance et de retraite.
- Parce que le transfert d'activités vers des entreprises filiales du groupe AXA ou sous traitantes hors du groupe, organise les futures délocalisations des activités et les suppressions d'emplois.

❖ L'arrêt de la dégradation de leurs conditions de travail par l'embauche immédiate d'effectifs supplémentaires en CDI et que tout départ soit remplacé par une embauche en CDI.

- Parce que, faute d'embauches immédiates, la dégradation des conditions de travail qu'ils subissent se poursuit et ce quel que soit le site d'AXA France.
- Parce que sans embauche immédiate d'effectifs supplémentaires à ceux existants, les salariés ne pourront faire face à l'accroissement d'activité voulu par AXA !
- Parce que sans embauche immédiate d'effectifs pour remplacer tous les départs, les salariés ont compris que les conditions seront réalisées pour justifier l'externalisation de pans entiers d'activités et les fermetures de sites.

Malgré ce rejet massif du projet Ambition 2012 par les salariés, Monsieur Pierson, dans ses vœux, adressés le 4 janvier 2007, persiste.

Non seulement Monsieur Pierson entend poursuivre la mise en place de ce projet, mais il entend, de plus, faire partager son « ambition 2012 » à l'ensemble des salariés !

DERNIÈRE MINUTE... *Le CCE s'est réuni le 23 janvier 2007, précédé la veille d'une commission économique. L'expert missionné par le CCE a présenté son rapport provisoire faisant ressortir :*

1. *que les délocalisations n'ont aucune justification économique, mais relèvent de la stratégie du groupe AXA.*
2. *que la Direction n'entendait pas revenir sur son projet, ce qu'a d'ailleurs confirmé en séance Monsieur MORELLI, le directeur des ressources humaines.*

Alors, au vu de ces déclarations, la question d'aller chercher dans l'unité des salariés et des organisations syndicales, à MATIGNON, la garantie écrite du retrait du volet social Ambition 2012, ne se pose t'elle pas de manière urgente ?

- **aucune délocalisation !**
- **aucune externalisation !**
- **arrêt de la dégradation de nos conditions de travail par l'embauche immédiate d'effectifs supplémentaires en CDI, que tout départ à venir soit remplacé par une embauche en CDI, l'embauche en CDI des jeunes en alternance, stagiaires, CDD et précaires !**
- **aucune fermeture de sites et maintien de tous les emplois sur tous les sites !**

A propos de l'expertise votée par les membres du CCE du 16 novembre 2006

Lors du CCE du 16 novembre 2006, la majorité des membres du CCE a estimé que les informations fournies par AXA France n'étaient pas suffisantes pour leur permettre de rendre un avis sur les conséquences du projet, votant aussi à la majorité de ses membres le recours à une expertise. Pour leur part, les élus sur une liste FO se sont abstenus dans la mesure où cette expertise ne prévoyait pas l'étude sur toutes les conséquences sociales du projet.

Alors que le CCE n'a rendu aucun avis et qu'une expertise était votée, comment comprendre que M.PIERSON, passant outre le processus d'information/consultation, a commencé à réunir les salariés dans le cadre de grandes « conventions » en province (successivement Lyon, Lille...) ou préparer des manifestations diverses pour présenter et faire partager le projet ambition 2012 aux salariés !

Il s'agit à l'évidence d'un délit d'entrave au fonctionnement du CCE passible des tribunaux correctionnels !

Pour FO, pour toutes les raisons exprimées par les salariés en rejet du projet Ambition 2012, aucune justification économique ne serait nous faire accepter de prendre en charge totalement ou partiellement les dégradations sociales prévues par ce projet.

**TOUS ENSEMBLES, TOUS UNIS,
POUR LE RETRAIT DU VOLET SOCIAL DU PROJET AMBITION 2012.**